



DP 0 18 24 2 2 5 0 0 0 2 2

Département

Commune

Année

N° du dossier

/89.

DATE DE DÉPÔT

23 juillet 2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

Mme Ruxie Nagali

TERRAIN

ADRESSE

9 rue Oscar Neterien

SUPERFICIE

4.87 m²

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONSPose d'une Porte Fenêtrée et Pose d'un Voleet Roulant
en remplacement Porte garageSURFACE DE PLANCHER
DES CONSTRUCTIONSHAUTEUR MAXIMALE
DE LA CONSTRUCTION

Pour un projet de lotissement :

NOMBRE DE LOTS PROJÉTÉS

SURFACE DE PLANCHER
MAXIMALEDESTINATION
DU LOTISSEMENT



N° D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER
D P O 1 8 2 4 2 2 5 0 0 0 3 4 / 9 6
Département Commune Année N° du dossier

DATE DE DÉPÔT :

17 août 2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

Mr LAISSOUB Hamel

TERRAIN

ADRESSE

6 place de la Halle

SUPERFICIE

71 m²

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONS

Changement porte et fenêtre donnant sur la cave +
2 fenêtres grenier (PVC réf. 7035)

SURFACE DE PLANCHER
DES CONSTRUCTIONS

HAUTEUR MAXIMALE
DE LA CONSTRUCTION

Pour un projet de lotissement :

NOMBRE DE LOTS PROJÉTÉS

SURFACE DE PLANCHER
MAXIMALE

DESTINATION
DU LOTISSEMENT

CET AVIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY



N° D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER														
D	P	O	1	8	2	4	1	2	5	0	0	0	3	5
Département			Commune			Année			N° du dossier					

197

DATE DE DÉPÔT :

19 août 2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

Mme ROBERT Beatrice

TERRAIN

ADRESSE

23 rue Jacques Rétif

SUPERFICIE

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONS

refection de toiture côté rue + côté jardin suite
Montigny Vieille Bourgogne + bac acier au fond basse

SURFACE DE PLANCHER
DES CONSTRUCTIONS

HAUTEUR MAXIMALE
DE LA CONSTRUCTION

Pour un projet de lotissement :

NOMBRE DE LOTS PROJÉTÉS

SURFACE DE PLANCHER
MAXIMALE

DESTINATION
DU LOTISSEMENT

CET AVIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ



1

2

3

4



N° D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER
DP 0 1 8 2 4 2 2 5 0 0 0 3 6

Département

Commune

Année

N° du dossier

/99

DATE DE DÉPÔT

29 août 2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

MR BRÉLOT PHILIPPE

TERRAIN

ADRESSE

ete de B. Guerche s/Aubois

SUPERFICIE

32659 m²

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONS

panneaux photovoltaïques

SURFACE DE PLANCHER
DES CONSTRUCTIONS

HAUTEUR MAXIMALE
DE LA CONSTRUCTION

Pour un projet de lotissement :

NOMBRE DE LOTS PROJÉTÉS

SURFACE DE PLANCHER
MAXIMALE

DESTINATION
DU LOTISSEMENT

CET AVIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ



N° D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER

D P O 1 8 2 4 9 9 5 0 0 0 3 7

Département

Commune

Année

N° du dossier

/ 103

DATE DE DÉPÔT :

4 septembre 2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

LGV ELEC

TERRAIN

ADRESSE

21 place du Champ du Puits

SUPERFICIE

266 m²

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONSinstallation de 6 panneaux photovoltaïques
en toiture



DP 0 18 2 42 25 0 00 33

Département

Commune

Année

N° du dossier

190

DATE DE DÉPÔT :

24 juillet 2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

Mme CONTRERAS Pauline

TERRAIN

ADRESSE

5 rue Noix Darmoy

SUPERFICIE

781m²

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONS

Construction d'une chambre (Extension).

SURFACE DE PLANCHER
DES CONSTRUCTIONS14m²HAUTEUR MAXIMALE
DE LA CONSTRUCTION

Pour un projet de lotissement :

NOMBRE DE LOTS PROJÉTÉS

SURFACE DE PLANCHER
MAXIMALEDESTINATION
DU LOTISSEMENT

CET AVIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ

1. The first part of the document is a list of names and titles.

2. The second part of the document is a list of names and titles.

3. The third part of the document is a list of names and titles.

4. The fourth part of the document is a list of names and titles.

5. The fifth part of the document is a list of names and titles.

6. The sixth part of the document is a list of names and titles.

7. The seventh part of the document is a list of names and titles.



N° D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER
PCO 1824 2 2500005

Département

Commune

Année

N° du dossier

DATE DE DÉPÔT :

30 juin 2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

SCI ROCHE ARL

TERRAIN

ADRESSE

Les Anguons champ de l'oe

SUPERFICIE

5219 m²

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONS

Construction d'un bâtiment de stockage et
d'un hangar de stockage.

SURFACE DE PLANCHER
DES CONSTRUCTIONS

470,61

HAUTEUR MAXIMALE
DE LA CONSTRUCTION

Pour un projet de lotissement :

NOMBRE DE LOTS PROJÉTÉS

SURFACE DE PLANCHER
MAXIMALE

DESTINATION
DU LOTISSEMENT

CET AVIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° DP 018 242 25 00031

date de dépôt : 24 juin 2025

date d'affichage : 24 juin 2025

demandeur ~~CHEN~~BRAGNE GILLES

pour : **Changement de destination d'un local professionnel en annexe à l'habitation**

adresse terrain : **17 lieu-dit LES LANDS, à Sancoins (18600)**

Commune de Sancoins

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Sancoins

Le maire de Sancoins,

Vu la déclaration préalable présentée le 24 juin 2025 par ~~CHEN~~BRAGNE GILLES demeurant 7 RUE DU 8 MAI 1945, Sancoins (18600) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour un changement de destination d'un local professionnel en annexe à l'habitation ;
- sur un terrain situé 17 lieu-dit LES LANDS, à Sancoins (18600) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la délibération approuvant le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays Loire Val-d'Aube en date du 09/07/2022 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes « Les Trois Provinces » prescrit le 22/12/2015, approuvé le 28/01/2020 et révisé le 8/04/2024 ;

Vu le règlement de la zone A du PLUi de la Communauté de Communes « Les Trois Provinces » ;

Considérant que le projet se situe en zone A du PLUi de la Communauté de Communes « Les Trois Provinces » et qu'il est conforme aux dispositions du règlement de cette zone ;

ARRÊTE

Article Unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Sancoins, le

2 juillet 2025

Le Maire

Pierre Guibelin

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification. Ce recours peut être effectué au moyen de l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Durée de validité de la déclaration préalable :

Conformément à l'article R.424-17 du code de l'urbanisme, et en application du décret n°2016-6 du 05 janvier 2016, l'autorisation est périmée si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de 3 an(s) à compter de sa notification au(x) bénéficiaire(s). Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. En cas de recours le délai de validité de la déclaration préalable est suspendu jusqu'au prononcé d'une décision juridictionnelle irrévocable.

Conformément aux articles R.424-21 et R.424-22, l'autorisation peut être prorogée deux fois pour une durée d'un an, sur demande de son bénéficiaire si les prescriptions d'urbanisme et les servitudes administratives de tous ordres auxquelles est soumis le projet n'ont pas évolué de façon défavorable à son égard. Dans ce cas la demande de prorogation est établie en deux exemplaires et adressée par pli recommandé ou déposée à la mairie deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité.

Le (ou les) bénéficiaire du permis / de la déclaration préalable peut commencer les travaux après avoir :

- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A. 424-15 à A. 424-19, est disponible à la mairie, sur le site internet urbanisme du gouvernement, ainsi que dans la plupart des magasins de matériaux).

Attention : l'autorisation n'est définitive qu'en l'absence de recours ou de retrait :

- dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu d'en informer le (ou les) bénéficiaires du permis au plus tard quinze jours après le dépôt du recours.

L'autorisation est délivrée sous réserve du droit des tiers : elle a pour objet de vérifier la conformité du projet aux règles et servitudes d'urbanisme. Elle n'a pas pour objet de vérifier que le projet respecte les autres réglementations et les règles de droit privé. Toute personne s'estimant lésée par la méconnaissance du droit de propriété ou d'autres dispositions de droit privé peut donc faire valoir ses droits en saisissant les tribunaux civils, même si l'autorisation respecte les règles d'urbanisme.

Les obligations du (ou des) bénéficiaire de l'autorisation :

Il doit souscrire l'assurance dommages-ouvrages prévue par l'article L.242-1 du code des assurances.



N° D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER

PC0182422500006

Département

Commune

Année

N° du dossier

182

DATE DE DÉPÔT :

07-07-2025

AVIS DE DÉPÔT DE DEMANDE

(EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'AFFICHAGE)

DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOMS
(ou dénomination)

MR Tony Dominique

TERRAIN

ADRESSE

13 rue de l'aubois

SUPERFICIE

5125

OBJET DE LA DEMANDE

NATURE DU PROJET
DESTINATION
DES CONSTRUCTIONSConstruction d'une maison en bois, d'un garage
et pose de panneaux photovoltaïquesSURFACE DE PLANCHER
DES CONSTRUCTIONSHAUTEUR MAXIMALE
DE LA CONSTRUCTION

Pour un projet de lotissement :

NOMBRE DE LOTS PROJÉTÉS

SURFACE DE PLANCHER
MAXIMALEDESTINATION
DU LOTISSEMENT

CET AVIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ